collège René Long
académie Grenoble
éducation nationale

Tous les documents concernant l'orientation sont diffusés par courrier électronique (Votre boîte mail personnelle) et sont disponibles sur notre ENT :
https://renelong-albysurcheran.ent.auvergnerhonealpes.fr/
Accès direct→ Orientation post 3ème

PRÉSENTATION DE L'ORIENTATION EN CLASSE DE 3ème – Année Scolaire 2023 - 2024

Je vous prie de trouver ci-dessous des informations importantes concernant l'organisation de l'orientation en classe de 3ème.

1. Le suivi organisé par les professeurs principaux.

L'ensemble des actions visant l'orientation et le projet de formation des élèves de 3ème s'inscrit dans le cadre du « Parcours avenir »
Les professeurs principaux de 3ème animent des séances de « vie de classe » consacrées à l'orientation, notamment à la préparation et à l'exploitation du stage de découverte du milieu professionnel, à la préparation des tables rondes, informent les élèves des différents salons et mini-stage. Ils s'appuient sur un logiciel GPO (Gestion pour l'Orientation) mis à disposition des élèves. Un document complémentaire sera distribué au mois de novembre (Carnet de bord de l'orientation 2023- 2024) qui permettra à l'élève de se repérer dans ce parcours.

2. L'exploitation du stage de découverte du milieu professionnel du 18 au 22 décembre 2023.

Les élèves disposeront d'un cahier de stage très complet qui leur permettra de préparer leur stage en les guidant dans leurs observations. Pages 4 et 5, ils trouveront des indications pour concevoir leur rapport de stage sous la forme d'un diaporama qui servira de support à une soutenance qui aura lieu **mercredi 24 janvier 2024 après-midi**. Les élèves recevront une convocation en temps utile. Les élèves seront assistés par leurs professeurs pour la conception du diaporama.

3. Les tables rondes d'orientation. - Entre le 5 et le 13 février 2024

Il s'agit d'un entretien de 15 minutes, en présence des parents, de l'élève, du principal, de la Psychologue de l'Education Nationale (dans la mesure de ses disponibilités) et du professeur principal, visant à préciser le projet d'orientation, à le mettre en perspective avec les résultats scolaires de l'élève , ses souhaits et sa motivation.
Des conseils seront formulés pour préparer le projet de votre enfant, lui donner les moyens d'aboutir ou, si nécessaire, pour envisager une autre voie d'orientation. C'est également l'occasion de répondre aux questions des familles concernant les procédures d'orientation et d'affectation.

Cet entretien revêt une importance capitale, chaque élève doit en bénéficier sans exception.

Comme indiqué lors de l'assemblée des parents de 3ème, le 25 septembre , il se déroulera durant le mois de février 2024, vous pouvez dès maintenant contacter par téléphone le secrétariat élèves. (Mme BOCOS) pour réserver votre créneau horaire.

<table>
<tr><td>3ème 1
Mme PENEL</td><td>3ème 2
M. MICHEL-AMADRY</td><td>3ème 3
Mme MALLET</td><td rowspan="2">Prise de rendez - vous avec Mme BOCOS par téléphone : 04.50.68.10.21

Horaires du secrétariat élèves :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
8h00 – 12h15
13h00 – 16h30</td></tr>
<tr><td>Lundi 12 février 2024</td><td>Vendredi 9 février 2024</td><td>Mardi 13 février 2024</td></tr>
<tr><td>3ème 4
Mme RINER</td><td>3ème 5
M. BEAUDET</td><td rowspan="2">Rendez- vous de 15 minutes entre 8h00-12h00 et 13h00-17h45</td></tr>
<tr><td>Lundi 5 février 2024</td><td>Jeudi 08 février 2024</td></tr>
<tr><td colspan="2">2ème session de tables rondes pour les élèves ayant reçu un avis défavorable ou réservé sur leurs vœux provisoires d'orientation du 2ème trimestre.</td><td>Lundi 2 avril 2024
Mardi 3 avril 2024</td><td>Familles contactées par le secrétariat</td></tr>
</table>

Élève et parents recevront une convocation pour rappel une semaine avant . Les élèves devront préparer cette « table ronde » notamment à partir du logiciel GPO. (voir page 4)

4. Réunion d'information pour les parents et les élèves – présentation de l'orientation en présence des proviseurs du lycée de l'Albanais, du lycée Porte des Alpes et du lycée de l'Albanais.

LE MARDI 9 JANVIER 2024 à 18h00 (Auditorium du Pôle Culturel du Pays d'Alby)

Cette réunion concerne les parents **et les élèves**. Elle s'appuiera, dans la mesure du possible, sur les témoignages d'anciens élèves du collège actuellement en 1ère et terminale accompagnés par les proviseurs des lycées. Seront abordés l'adaptation aux exigences du lycée, le choix des options, , le processus d'orientation, la voie professionnelle et d'affectation.

Je profiterai également de cette réunion pour vous présenter de manière **détaillée les modalités d'obtention du Diplôme National du Brevet, session 2024 en complément des informations déjà diffusées. A ce sujet , je vous précise que les dates ont été publiées par le Ministère de l'éducation nationale : lundi 1er et mardi 2 juillet 2024.**

5. Les mini – stages en lycée professionnel de début janvier 2024 à fin avril 2024

A partir du mois de janvier, des mini-stages dans les établissements publics et privés, généralement d'une demi-journée sont proposés aux élèves motivés par un projet professionnel et une affectation dans un établissement dont ils souhaitent découvrir une ou plusieurs formations. **Une convention est signée entre le principal du collège, le chef d'établissement d'accueil, les parents et l'élève.** Les élèves sont couverts par l'assurance du collège. Durant la journée ils sont soumis au règlement intérieur de l'établissement d'accueil. Ils peuvent participer à des ateliers mais ne peuvent en aucun cas effectuer des travaux sur machines dangereuses.

- Une inscription vaut engagement de l'élève, **aucun désistement n'est admis.**
- Les professeurs principaux diffusent l'information auprès des élèves. **Ces derniers doivent ensuite s'adresser au secrétariat élèves pour retirer et restituer le formulaire d'inscription et la convention.**

➢ **Les élèves intéressés par les stages en lycées hôteliers** (Savoie Léman à Thonon et François Bise à Bonneville) doivent se manifester rapidement auprès de leur professeur principal car les places sont limitées alors qu'ils sont très demandés.

6. Les portes ouvertes des établissements.

Dès le mois de janvier, de nombreux établissements publics et privés (CFA, lycées professionnels, MFR...) proposent des journées portes ouvertes, généralement le samedi parfois le mercredi. J'incite les élèves et leurs familles à s'y rendre pour découvrir les formations, rencontrer les équipes pédagogiques et la direction. Cette démarche aide l'élève à se projeter dans son futur établissement et à dépasser certaines représentations erronées des métiers et des formations…

Le planning des Portes ouvertes de l'ensemble des établissements publics et privés et MFR du bassin d'Annecy et de l'Albanais sera diffusé via l'ENT (accès direct → orientation post 3ème)

7. Les salons.

- **Salon FORMA – Espace rencontre d'Annecy le Vieux : Jeudi 14 mars 2024** (plus de 300 métiers représentés). Tous les élèves de 3ème s'y rendront accompagnés de leurs professeurs depuis le collège.

- **Salon de l'apprentissage PREP'A à La Roche s/ Foron (Roch Expo) le 24 ou 25 janvier 2024 www.apprentissage74.fr.**
  Une trentaine de places ont été réservées pour les élèves souhaitant s'orienter vers cette voie (Sortie en car depuis le collège accompagnement assuré par la direction).

- **Studyrama – Annecy** : **samedi 27 janvier 2024** – ARCADIUM - 10h00 – 17h00 (A l'initiative des parents)

8. Salle d'autonomie et kiosque ONISEP

Les élèves de 3ème disposent d'une salle dédiée dans laquelle ils peuvent préparer leurs exposés , effectuer leur travail personnel mais aussi travailler leur projet d'orientation et préparer leur soutenance . **A ces fins ils disposent du kiosque ONISEP avec toutes les publications sur les métiers et les formations.**

9. Des publications – des documents distribués aux élèves – des sites internet

❒ **Deux documents seront remis aux familles au cours de l'année –** Également téléchargeables depuis l'ENT

- **La plaquette de présentation des Lycées du Bassin d'ANNECY - ALBANAIS**
- **Le Guide de l'ONISEP « Après la 3ème ».**

❒ **Un logiciel en libre accès « GPO » - Guide Pour l'Orientation**

Ce service permet de développer une attitude autonome dans la recherche d'informations concernant l'orientation. Le logiciel permet de mieux se connaitre, d'effectuer des recherches et d'obtenir une approche personnalisée sur les métiers et les formations.

Depuis l'ENT du collège **: https://renelong-albysurcheran.ent.auvergnerhonealpes.fr/**

☞cliquez sur **e.sidoc** (le portail documentaire du CDI) → GPO Collège → accéder à la ressource → entrer un nom ou un pseudo (à conserver d'une session à l'autre pour garder les tests en mémoire.

❒ **Des sites internet :**

➢ **Site national de l'ONISEP** : www.onisep.fr
➢ **Site régional ONISEP académie de GRENOBLE** :
www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Rhone-Alpes/Grenoble

10. Processus d'orientation et d'affectation

LES CHOIX D'ORIENTATION APRES LA TROISIÈME

- La voie générale et technologique : se déroule en 3 ans au lycée, l'objectif est de préparer un bac général ou technologique qui ouvrira les portes de l'enseignement supérieur.

- La voie professionnelle : permet de préparer un diplôme professionnel pour accéder à un métier ou poursuivre des études supérieures courtes (BTS) après un bac professionnel.
Le choix des spécialités de bac professionnel ou de CAP appartient à la famille.

- **la seconde professionnelle est la première année des 3 années de préparation d'un bac professionnel ;**
- **la première année du CAP (certificat d'aptitude professionnelle) permet d'obtenir un diplôme en deux ans.**

LES ÉTAPES

- **1er trimestre : l'élève et sa famille réfléchissent au projet d'orientation ;**
- **2ème trimestre : intentions d'orientation émis par la famille ;**
- **3ème trimestre : vœux définitifs d'orientation et vœux d'affectation formulés par la famille puis décision d'orientation. Finalisation : opérations d'affectation puis d'inscription.**

Il faudra se référer aux guides ONISEP rentrée 2024 « après la 3ème » de l'académie de Grenoble qui sera remis à chaque élève pour élaborer des vœux d'orientation et d'affectation provisoires puis définitifs

Deuxième trimestre – 1ère étape : vœux provisoires d'orientation.

- La famille demande le passage dans une ou plusieurs des voies d'orientation proposées à l'issue de la classe de 3ème. Elle peut aussi indiquer ses préférences en termes d'enseignements optionnels (seconde générale et technologique), de spécialités professionnelles ou son souhait de recourir à l'apprentissage.
- Le conseil de classe formule un avis provisoire sur chaque vœu : favorable / défavorable / réservé.
- Le dialogue commence entre la famille et l'équipe éducative et se poursuit jusqu'au troisième trimestre.

Troisième trimestre– 2ème étape vœux définitifs d'orientation + vœux d'affectation.

- La famille demande le passage dans une ou plusieurs des voies d'orientation proposées à l'issue de la classe de 3ème et formule **des vœux d'affectation.**
- Le conseil de classe du 3ème trimestre doit proposer une ou plusieurs voies d'orientation sur la base du bilan scolaire, au regard des objectifs de la classe de troisième et des motivations de l'élève.
- En cas d'accord, la (ou les) proposition(s) devient (ent) décision(s) du chef d'établissement qui la (les) notifie (ent) à la famille.
- En cas de désaccord, un entretien est proposé à la famille par le chef d'établissement.
- Si le désaccord persiste, le chef d'établissement doit motiver sa proposition et la famille dispose de trois jours ouvrables pour faire connaître son choix de recourir à une commission d'appel. La décision de la commission d'appel est définitive, En fonction de cette décision, la famille pourra être amenée à modifier ses vœux d'affectation.

NB : *La décision d'orientation conditionne l'affectation mais ne la rend pas automatique. Les critères de l'affectation sont communiqués aux familles par les différents intervenants à partir du 2ème trimestre (Tables rondes, note d'information)*

- **Tous ces éléments vous seront précisés lors de la réunion du 9 janvier 2024 au Pôle Culturel.**

Attention les opérations d'orientation et d'affectation sont dématérialisées et s'effectuent à partir de la plateforme des Téléservices (Vœux d'orientation, vœux d'affectation, avis du conseil de classe, réponse du chef d'établissement …)

Pour ce faire vous utiliserez les identifiant et mot de passe de votre compte Educonnect que vous utilisez déjà pour vous connecter à l'ENT du collège.

Je vous remercie de votre attention et de votre coopération indispensable à la réussite du projet d'orientation de votre enfant.

Le Principal
Pierre GILLE

♦ **Vous avez la possibilité de rencontrer Mme LEBLOIS, Psychologue de l'Education Nationale, pour des situations particulières et urgentes : le lundi , mardi et vendredi de 12h45 à 15h45 en fonction de son planning.**

☞ ***Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de direction (Mme VIGREUX),*** *en téléphonant, au collège.*

♦ Il est également possible de prendre rendez-vous avec un conseiller d'orientation **durant les vacances scolaires** au Centre d'information et d'orientation d'Annecy (CIO) ☎ 04.50.88.48.01
– Cité administrative – 7 rue Dupanloup - ANNECY